

Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général

Propos liminaire

La saison 2012/2013, première d'une nouvelle mandature, a vu l'émergence d'une nouvelle organisation s'inspirant fortement de celle de notre autorité de tutelle « **la FFN** ». Notre Comité Régional qui a pris son rythme de croisière, est devenue une véritable entreprise en raison des tâches de plus en plus nombreuses qui lui sont assignées et qui vous seront décrites mieux que je ne pourrais le faire dans les différents rapports des Présidentes et Présidents des Commissions qui ont été désignés pour assurer ces fonctions.

Je disais donc nouvelle organisation avec une structuration sous forme de Commissions dont le secrétaire général a pour mission par délégation du Président de coordonner les différentes actions qui y sont conduites.

Beaucoup de choses ont été mises en chantier pour cette première année. Certes tout n'est pas encore parfait et chacun doit trouver ses repaires et parfois, la transversalité des actions pose encore quelques petits problèmes que nous nous tentons de réguler.

Quelques points essentiels méritent d'être mis en exergue.

Le mode de fonctionnement du Comité Régional Auvergne Natation

Au cours de la saison sportive 2012-2013 les instances dirigeantes du Comité Régional Auvergne Natation se sont rassemblées à treize reprises :

- Quatre réunions de Comité Directeur (dont une sous forme de CONFTEL)
- Neuf réunions de bureau directeur sous forme de CONFTEL dont la majorité organisées en bureau élargi.

A l'issue de chacune des réunions, les PV de ces réunions, consultables sur le site du CRAN ont systématiquement été adressés à l'ensemble des clubs. Il en a été de même pour ceux réalisés par les différentes commissions mises en place.

Cette méthode de travail, initiée par les dispositions du plan de développement régional 2013-2016, mais aussi par le tableau de bord fixé par notre Président nous a permis de pouvoir:

- Elaborer et mettre en œuvre des programmes de formations fédérales
- Redresser la situation économique et financière du CRAN
- Structurer le Centre Régional d'Entraînement Auvergne
- Remettre le domaine sportif en place des priorités régionales
- Contractualiser une convention quadriennale avec Conseil Régional Auvergne
- Réintégrer la famille fédérale et s'inscrire dans son projet fédéral
- Mettre en place un règlement intérieur afin de préciser les règles de fonctionnement statutaires du CRAN.
-

Assemblée Générale Ordinaire
Dimanche 16 Mars 2014
CREPS VICHY AUVERGNE

Elle nous a permis d'asseoir notre action, mais aussi notre crédibilité en nous adaptant aux enjeux des règles liées aux environnements sportifs, économiques, sociaux et de développement durable dont nous avons pour ce dernier thème fait un des objectifs prioritaires pour des questions d'efficacité, de sécurité, mais surtout d'économie.

En effet, ce n'est que grâce au fonctionnement de l'ensemble des commissions actuellement en place, coordonnée par le bureau directeur et le comité directeur que la Natation Auvergnate y gagnera en crédibilité et en notoriété. Les choses évoluent de manière positive et il nous faut donc encore un peu de temps pour que chacun trouve ses marques définitives dans l'intérêt général de la Natation Régionale.

« **Paris ne s'est pas fait en un jour** »

Les clubs – Les licences

Fort de **34** clubs affiliés sur l'ensemble de son ressort territorial, le Comité Régional a enregistré en 2012-2013 pas moins de **7870** licenciés contre **7075** au titre de la saison précédente soit une augmentation substantielle de l'ordre de **+ 11.24%**. Si cela mérite d'être souligné, il convient de perpétuer sur la durée de l'olympiade l'effort demandé afin d'accroître la crédibilité de notre instance régionale.

Il n'est pas inutile de rappeler à cette occasion que la licenciation de tous les adhérents est à rechercher. En effet, en application des règlements et dispositions statutaires de notre fédération les clubs sont dans l'obligation de licencier l'ensemble de leurs adhérents, d'autant que la labellisation des clubs oblige stricto sensu le respect de cette règle.

Conclusion

Si j'ai accepté ce poste si délicat en Octobre 2012, c'est que je savais que nous allions œuvrer au sein d'une équipe dans laquelle nous pourrions allier la confiance réciproque, mais aussi la convivialité qui doit régner au sein d'une telle structure.

Avant de clôturer ce grand premier rapport d'activités, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui participent au bon fonctionnement de votre Comité Régional. Tout d'abord les membres du bureau directeur avec en tête, l'ensemble des élus du Comité Directeur, et en particulier notre trésorière générale, que je ne vois pas souvent, mais qui répond toujours à mes sollicitations.

Merci à l'ensemble des salariés du CRAN, et en particulier à toi Cathy pour l'aide et la confiance accordée à l'exigeant secrétaire général que je suis.

Enfin un grand merci à toi Denis, notre exigeant Président du Comité Régional pour la confiance que tu m'as accordée en me nommant à ce poste.

La route est encore longue mais au final le vrai but n'est-il le voyage lui-même

Alain BERGON